



ENVIE DE RÉDUIRE VOTRE FACTURE D'ÉNERGIE DE 8% CET HIVER* ? PARTICIPEZ À DÉCLICS EN VALLÉE DE L'HOMME !

Défis citoyens
pour le climat
et la sobriété



*Soit en moyenne 150€/an par foyer, sans investissement financier

LE DÉFI SE DÉROULE DE
DECEMBRE 2023 À MAI 2024

L'OCCASION DE PARTAGER DES
MOMENTS CONVIVIAUX

UN GESTE POUR VOTRE
PORTEFEUILLE ET POUR
L'ENVIRONNEMENT



DÉCLICS
ENSEMBLE POUR LE CLIMAT

Structures locales



Soutenu par



Coordination nationale



CLER RÉSEAU
POUR LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE

DÉFI DÉCLICS ÉNERGIE-EAU

Pour le climat, adoptez le bon geste, participez au défi Déclics énergie-eau !

De décembre 2023 à avril 2024, la Communauté de Communes Vallée de l'Homme (CCVH) en partenariat avec E-Graine Nouvelle-Aquitaine Dordogne, organise la 1ère édition du défi Déclics énergie-eau en vallée de l'Homme.

LE PARI

Baisser ses consommations d'énergie et d'eau d'au moins 8 %, sans perte de confort, en adoptant des éco-gestes simples. Une façon simple et conviviale de réduire ses consommations et de faire des économies sur ses factures !

COMMENT CA SE PASSE ?

Seul ou en équipe et suivi par les animatrices du défi, vous allez examiner votre quotidien (éclairage, chauffage, gestion des appareils, utilisation de l'eau, etc.) et mettre en place, petit à petit, de nouvelles habitudes. Les animatrices seront là pour vous guider et des soirées d'échange seront organisées tout au long du défi.

QU'EST-CE QU'ON GAGNE ?

Dès le début du défi, les foyers inscrits recevront un kit avec du petit matériel qui aidera à effectuer les premiers éco-gestes : de quoi se motiver à se lancer dans l'aventure !

A la fin du défi, un podium et des prix seront décernés aux trois équipes ayant réalisé le plus d'économies !

QUI PEUT PARTICIPER ?

Le défi est gratuit et ouvert à tous les habitants de la CCVH : jeunes, seniors, seuls, colocataires, en couple, avec ou sans enfant, locataires ou propriétaires. Quelques conditions techniques sont toutefois à remplir :

- Disposer ou avoir accès à un ordinateur, une connexion Internet et une adresse email,
- Avoir en sa possession ses factures d'eau et d'énergie 2021-2022 et/ou 2023 pour le même logement,
- Ne pas avoir fait de gros travaux pouvant influencer significativement les économies d'énergie (isolation, pose d'un ballon thermodynamique, etc.).

QUAND ?

Défi se déroulant du 1er décembre 2023 au 30 avril 2024. Inscription ouverte jusqu'au 1 décembre par téléphone ou directement sur www.defis-declics.org !

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

Tatiana FILJAK (CC Vallée de l'Homme) : t.filjak@cc-vh.fr - 05.53.45.44.63



Avec Déclics, cet hiver, gagnez en sobriété !